

Embassy of the Kingdom of Morocco  
in Washington, D.C.



سفارة المملكة المغربية  
ول شنهن

N° 65/c/13.

Washington, le 08 mai 2013

A

**MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES ET DE LA COOPERATION  
RABAT**

**DESTINATAIRE PRINCIPAL : SG**  
**DESTINATAIRE CC :**  
**TRANSMISSION : cryptée**  
**OBJET : apurement situation administrative**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que depuis mon arrivée à Washington en janvier 2012, je n'ai eu de cesse que de procéder à l'apurement de nombreuses anomalies que j'ai constaté dans la gestion de la situation administrative de ce poste. C'est ainsi que j'ai procédé aux actions suivantes :

- Suppression des téléphones portables accordés à cinq (5) chauffeurs, au diplomate chargé des Affaires Consulaires et au second, payés sur le budget de l'Ambassade ;
- Suppression du contrat avec une entreprise d'assistance technique pour la réparation des ordinateurs de l'Ambassade, qui était couvert par un contrat d'agent local accordé à un responsable de l'entreprise en question ;
- Annulation des abonnements aux Câbles pour 19 téléviseurs, y compris celui de l'Agent comptable précédent comme au domicile du second précédent ;
- Annulation, dès janvier 2012, d'un contrat avec un agent local fantôme qui ne s'est jamais présenté à l'ambassade;
- Annulation du contrat d'approvisionnement en carburant et d'entretien des véhicules de l'Ambassade avec une seule et unique station d'essence basée à Washington DC et dont les prix étaient exorbitants.

S'agissant du contrat d'assurance maladie et prenant en considération l'anomalie qui existait depuis plusieurs années, il n'a été possible de mettre fin à cette situation que le 30 mars 2013. La compagnie d'assurance, qui ne couvre désormais et à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013, que les agents locaux, m'a indiqué qu'elle ne pourrait établir un nouveau contrat prenant en considération les changements apportés qu'à l'expiration du présent contrat, à savoir le 30 juin 2013.

Je tiens à porter à votre connaissance que j'avais tenu régulièrement informé M. Houssni, alors Directeur des Ressources Humaines, de ces anomalies et des démarches entreprises pour y mettre fin.



L. Ambassadeur

Rachad Bounlal